CHAMPIONNAT DE FRANCE 2014 NATIONAL MX2

REGLEMENT PARTICULIER

Moto-Club ---------- SINT-DIE -des-VOSGES
N° d'affiliation ---------- 806
Date ---------- 5 et 6 Juillet 2014
Lieu ---------- CHAMP LE DUC
N° d'épreuve FFM ---------- 280
Organisateur technique -------- DIDIER Yannick
Adresse ---------- 165 rue de Bruyères 88600 Laval/Vologne
e-mail ---------- mc.saintdie.vosges@wanadoo.fr
Téléphone ---------- 0677998558 / 0329562577

La manifestation se déroulera conformément au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

ARTICLE 1 ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

Directeur de course ----------	JACQUEL Thierry	Licence : 013280
Délégué FFM (Président du Jury) ----------	MARQUEZ José	Licence : 016581
Membre du Jury ----------	AUBERT Patrick	Licence : 079049
Membre du Jury ----------	MATHIEU J.Marie	Licence : 079051
Commissaire technique responsable ----------	THIEBLEMONT Gerard	Licence : 164059
Responsable du chronométrage ----------		Licence :
Responsable du parc coureurs ----------	OPALINSKI Richard	Licence : 054480

ARTICLE 3 CATEGORIES & ENGAGEMENTS

➲ National MX2

Age ---------- 13 ans minimum en 125cc 2T & 15 ans minimum en 250cc 2T
Licences ---------- NCA / NJ3 / Inter / Inter Jeune
Cylindrée ---------- Classes 2
Plaques ---------- Numéro blanc sur fond noir

Les pilotes licenciés à la FFM de nationalité étrangère devront répondre aux modalités de l'article 6.1 du règlement général Motocross.

Primes d'arrivée :

Chaque pilote qualifié percevra une prime de qualification de 80 Euros augmentée des primes ci-dessous.

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1er	75 €	6ème	30 €	11ème	20 €	16ème	10 €
2ème	66 €	7ème	28 €	12ème	18 €	17ème	8 €
3ème	60 €	8ème	26 €	13ème	16 €	18ème	6 €
4ème	54 €	9ème	24 €	14ème	14 €	19ème	4 €
5ème	48 €	10ème	22 €	15ème	12 €	20ème	2 €

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

ARTICLE 4 CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

a. Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM.

b. Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.
Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire techniques responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

ARTICLE 5 RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour un moteur à 2 temps et de 150 € pour un moteur à 4 temps. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Médecin responsable médical -------- **Mme VELY-POUTOT Claire**

Nombre de secouristes---------- **9**

Nombre d'ambulance(s) ------- **1**

Hôpital le plus proche ---------- **Samu EPINAL**

Temps de trajet (en min)------- **20mn**

ARTICLE 7 PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE

Le plan d'accès et le plan du site de pratique sont annexés au présent règlement.

a. Accès :

Nom du site---------- **terrain de motocross de Champ Le Duc**

Adresse ---------- **à 1km de Bruyères(88600) RD 423**

GPS – Latitude (Nord)----------

GPS – Longitude (Est) ----------

b. Caractéristiques :

Longueur du circuit ---------- **1700m**

Largeur minimum de la piste---------- **6m**

Largeur de la grille---------- **42**

Longueur de la ligne droite de départ----- **17**

Nombre de OCP* ----------

**Officiels Commissaires de Piste*

Capacité en essais ---------- **50 motos - 32 Quad ou Side car**

Capacité en manche ---------- **42 motos - 30 Quad ou Side**

Rappel : l'attestation d'assurance, les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 25/02/2014 MOTO CLUB de Saint-Dié Secrétariat 12 rue du Folmard 88100 SAINT-DIÉ Tél. Fax : 03 29 56 25 77	Date : LIGUE MOTOCYCLIS... DE LORRAINE Maison des Sports 13, rue Jean Mou... 54510 TOMBLAINE Tél. : 03.83.18.87.68	Date : 07/04/14 Numéro : 1410304 FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME

HORAIRES PREVISIONNELS

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

RÈGLEMENT PARTICULIER

Moto-Club ---------- SAINT-DIE-DES-VOSGES
N° d'affiliation ---------- 806
Lieu ---------- CHAMP LE DUC (88)
N° d'épreuve FFM ------- 280

FRANCE MX2
A) Jusqu'à 40 pilotes

Date --Samedi-- 5 Juillet 2014

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
9H30	13H00	Contrôles administratifs	France MX2	
9H30	14H30	Contrôles techniques	France MX2	
9H30	13H00	Contrôles administratifs	Ligue	
		Contrôles techniques	Ligue	
13H30	13H40	Essais Libres	Quad	10mn
13H45	13H55	Essais Libres	Trophée 1	10mn
14H00	14H10	Essais Libres	Trophée 2	10mn
14H15	14H25	Essais Chronométrés	Quad	10mn
14H30	14H45	Essais Chronométrés	Trophée 1	10'+1T
14H50	15H05	Essais Chronométrés	Trophée 2	10'+1T
		Pause		15'
15H20	15H40	Essais Libres I	France MX2	20mn
15H45	16H05	Manche I	Quad	15'+1T
16H10	16H30	Consolante	Trophée	15'+1T
		Pause		15'
16H45	17H05	Essais Chronométrés	France MX2	20mn
17H10	17H30	Manche 2	Quad	15'+1T

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME
FFM
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00

HORAIRES PREVISIONNELS

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

RÈGLEMENT PARTICULIER

Moto-Club ---------- SAINT-DIE-DES-VOSGES
N° d'affiliation ---------- 806
Lieu ---------- CHAMP LE DUC
N° d'épreuve FFM ---------- 280

FRANCE MX2
B) + de 40 pilotes

Date ---Samedi--- 5 JUILLET 2014

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
9H30	13H00	Contrôles administratifs	France MX2	
9H30	14H30	Contrôles techniques	France MX2	
9H30	13H00	Contrôles administratifs	Ligue	
17H	18H	Contrôles administratifs	Ligue	
		Contrôles techniques	Ligue	
13H30	13H40	Essais Libres	Quad	10mn
13H45	13H55	Essais Libres	Trophée g.1	10mn
14H00	14H10	Essais Libres	Trophée g.2	10mn
14H15	14H25	Essais Chronométrés	Quad	10mn
14H30	14H45	Essais Chronométrés	Trophée g.1	10mn
14H50	15H05	Essais Chronométrés	Trophée g.2	10mn
15H10	15H30	Essais Libres	France MX2 g.A	20 mn
15H35	15H55	Essais Libres	France MX2 g.B	20 mn
16H00	16H20	Manche I	Quad	15'+1T
16H25	16H45	Consolante	Thophée (non qualifiés)	15'+1T
		Pause		
17H00	17H20	Essais Qualificatifs	France MX2 g.A	20 mn
17H25	17H45	Essais Qualificatifs	France MX2 g.B	20 mn
17H50	18H10	Manche 2	Quad	15'+1T

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME
FFM
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 09

HORAIRES PREVISIONNELS

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

RÈGLEMENT PARTICULIER

Moto-Club ---------- SAINT-DIE-DES-VOSGES
N° d'affiliation ---------- 806
Lieu ---------- CHAMP LE DUC
N° d'épreuve FFM ------- 280

Date Dimanche , 6 JUILLET 2014

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
6H45	7H30	Contrôles administratifs	Ligue	
		Contrôles techniques	Ligue	
8H00	8H10	Essais Libres	Trophée	10mn
8H15	8H25	Essais Libres	Espoirs 85	10mn
8H30	8H45	Essais Libres	MX1	15mn
8H50	9H00	Essais Libres	Kid	10mn
9H05	9H15	Essais Chronométrés	Espoirs 85	10mn
9H20	9H35	Essais Chronométrés	MX1	15mn
9H40	9H50	Essais Chronométrés	Kid	10mn
		Pause		
10H00	10H20	Essais Libres	France MX2	20mn
10H25	10H30	Test de départs	France MX2	
10H35	10H55	Manche 1	Espoirs 85	15'+1T
11H00	11H20	Manche 1	Trophée	15'+1T
11H25	11H50	Manche 1	MX1	20'+1T
11H55	12H05	Manche 1	Kid	8'+1T
		Repas		
13H30	13H55	Consolante	France MX2(n. qualifiés)	20'+1T
14H00	14H30	Manche 1	France MX2	20mn+2T
14H35	14H55	Manche 2	Espoirs 85	15'+1T
15H00	15H20	Manche 2	Trophée	15'+1T
		Pause		
15H40	16H10	Manche 2	France MX2	20mn+2T
16H10	16H20	Manche 2	Kid	8'+1T
16H25	16H50	Manche 2	MX1	20'+1T
		Pause		
17H10	17H40	Finale	France MX2	20mn+2T

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 09

MOTO CLUB de Saint-Dié
Secrétariat
12 rue des Folmard
88100 SAINT-DIÉ
Tél. Fax : 03 29 56 25 77

Terrain de MOTOCROSS de CHAMP LE DUC (88600)
lieu dit *'la gravessière'* – Z.A. de Borémont
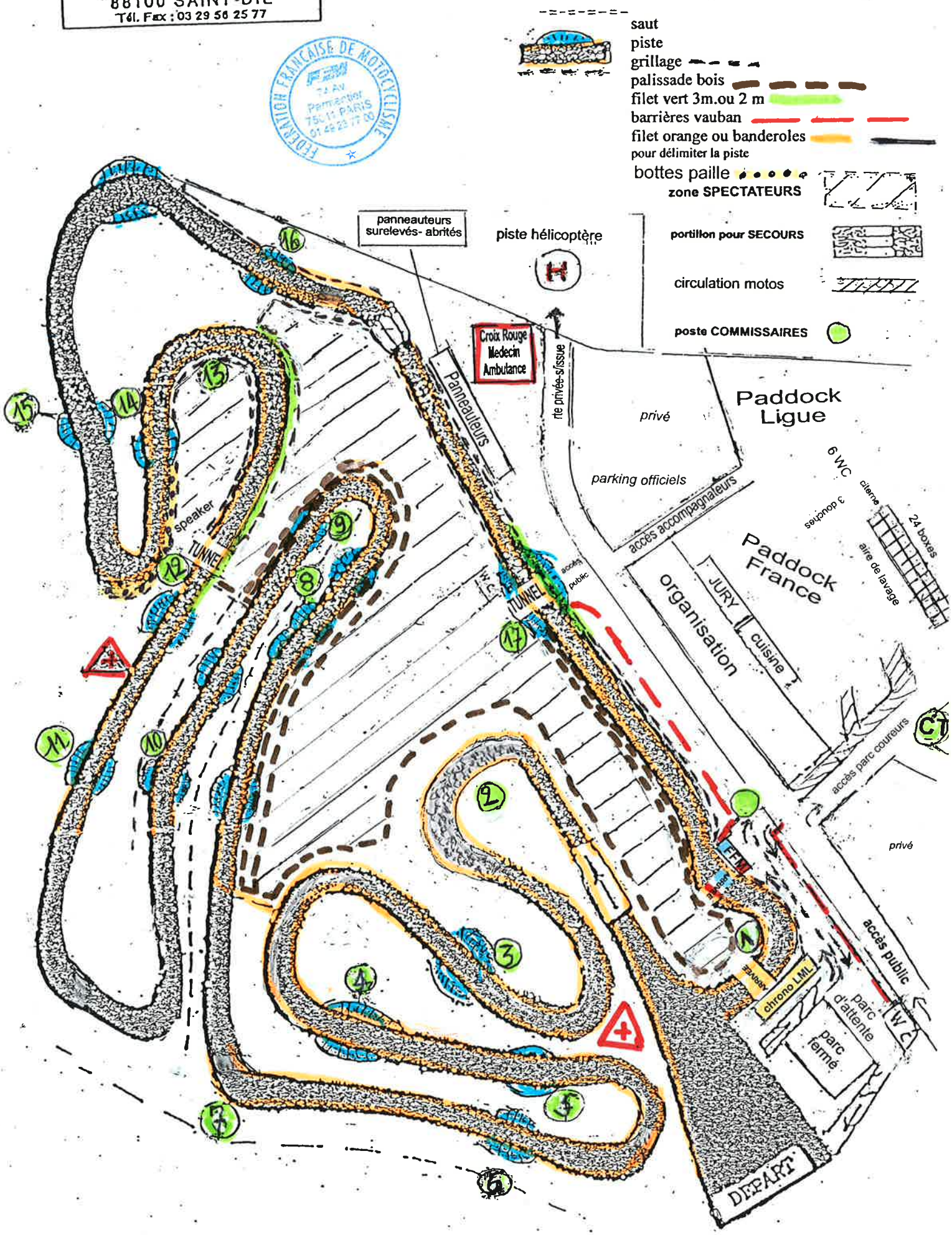
FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME
FFM
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 17 00